

LE FRU GRISOU.

Lui allait à l'école des Frères; elle, à celle des Sœurs. Le soir, en retournant au logis, ils se rencontraient à mi-chemin et causaient. Posant à terre leurs papiers remplis de livres, ils s'asseyaient au pied du grand chêne dont la tête avait été brisée un jour d'orage.

Dans ce lieu, la moussé était fraîche. Un sillon noir dans le milieu du chemin révélait seulement qu'on exploitait tout près de vastes mines de houille.

Passaient quelques mineurs coiffés de leurs chapeaux de cuir percés nus, visage de nègres, une jambe noire et crasseuse à la main: "Tiens, disaient-ils, encore Jean et Nanette!"

Nanette les suivait du regard, se penche, tordant les herbes du chemin entre ses doigts, oubliant le récit commencé.

"Et puis? Et puis? murmura Jean. — Je ne sais plus où j'en étais. — Jean, quand tu seras grand, est-ce que tu iras, comme cela, travailler sous la terre, loin du soleil et du vieux chêne?"

"Dame!... je ferai comme papa... Pourquoi, Nanette que tu n'aimes pas la mine?"

"Quand on y va, on est tout noir... Et puis, mon père y est mort... Comme maman était déjà morte, ma tante m'a prise chez elle, et c'est depuis ce temps-là qu'il m'a été si souvent battu..."

Ils se taisaient, baissant la tête en petits résignés, habitués à être mal assis dans la vie. Ils étaient déjà dans le vrai, toi-bas, sans étonnement devant le malheur, acceptant le rayon de joie comme une bonne fortune dont il faut remercier Dieu dans la prière du soir et du matin, cette bonne prière, apprise à l'école, qui les faisait bien dormir la nuit et les consolait le jour.

Cependant, au soir, Nanette ne vit pas accourir Jean sur la route avec ses cheveux ébouriffés, sa mine fraîche et joyeuse. Elle l'attendit longtemps, assise sous le chêne, regardant tristement, dans son panier, un morceau de galette apporté par lui.

Puis elle s'éloigna, contemplant d'un air distrait les colonnes de fumée qui s'élevaient lentement des hautes cheminées de mines et le soleil qui se couchait dans un nuage rouge derrière le beau quartier de Saint-Etienne, là où demeurent les riches. Il était tard. Elle serait battue. Du moins, ce soir, elle l'avait mérité.

Elle attendit le lendemain avec impatience. Jean arriva: mais il avait les yeux rouges.

"Tu ne sais pas, dit-il papa qui est mort, hier, dans la mine... — Ah! c'est donc pour cela que tu n'es pas venu au vieux chêne? — Mais oui... c'est pour cela. J'ai manqué l'école pour aller voir mon père qu'on venait de porter tout écorché à l'hospice des mines... même que les sœurs voulaient me renvoyer... mais moi, je voulais voir... Maman possédait des cris affreux! Le directeur de la Compagnie, un bien brave homme, lui a dit comme cela: "Ma pauvre femme, on ne vous abandonne pas: vous avez votre pension de veuve, vingt sous par jour et cinq sous par enfant, tant qu'ils seront jeunes. Puis, ajouta-t-il en me donnant une petite tape sur la joue, ce gargon-là grandira: il descendra dans la mine et il sera votre soutien". Alors, maman a cessé de pleurer. Elle a écouté les sœurs qui lui conseillaient de se résigner et de s'emmenager à la maison. Le long du chemin, elle répétait: "Vingt sous pour moi, cinq sous pour Jean, cinq sous pour Juliette, cinq sous pour Claudine qui ne fait encore que têter... Cela me fera trente-cinq sous par jour... Mon homme gagnait quatre francs... mais il en buvait plus de la moitié."

"Et puis, ta maman n'a plus pleuré? — Non. — C'est drôle... quand maman est morte, papa a pleuré bien plus longtemps que cela. — Est-ce qu'on lui a payé la mort de ta mère? — Mais non!..."

Jean venait d'atteindre douze ans. Sa mère trouva qu'il avait assez d'école et trop d'appétit. Il devrait pour plus de cinq sous par jour, il était donc juste qu'il travaillât. On décida qu'il descendrait dans la mine et se traiterait en "rouleur", un de ceux qui possèdent les "bennes" remplies par de plus robustes.

Tout le jour, l'enfant restait sous terre. Pour lui, plus de soleil, de verdure, d'école buissonnière. Mais, le soir, Nanette l'attendait sur la route, avec son "bichon" plein de soupe sur les genoux.

dois avoir fait. J'ai aussi quelques cerises. La première fois qu'elle l'avait vu arriver noir et malpropre, elle avait pleuré. Maintenant, elle s'était habituée à l'aimer tout de même ainsi. Et, quand il lui prenait envie de revoir Jean d'autrefois, elle trempait son mouchoir dans le ruisseau voisin, et sans façon le débarbouillait. Le blanc reparaisait, mais non le rose, qui ne fleurit qu'au grand air.—L'anémie est le fléau du mineur.

La haie d'églantiers se couvrait de fruits rouges. Les feuilles tombaient. Puis, la bise froide soufflait, amenant la neige avec elle. Revenaient encore mai, les violettes, les pinsons, la gaieté, le renouveau, la sève qui monte, faisant chanter les oiseaux et les oiseaux. En toute saison, Jean et Nanette restaient fidèles au vieux chêne.

"Jean, disait-elle, ce matin, as-tu fait ta prière? — Non... je l'ai oubliée... j'étais encore si las au réveil! Et, puis, dans la mine, on se moque de ceux qui prient..."

"Ne les écoute pas, promets-moi de prier chaque jour? — Oui, je te le promets. Elle tira de son sein une médaille, la suspendit au cou de Jean.

"Promets-moi aussi, en souvenir de moi, de toujours porter cette médaille? — Je te le promets..."

"Mais toujours... toujours... même quand tu seras tout à fait un homme! Vois-tu, j'ai idée qu'elle te portera bonheur..."

La route était solitaire. L'oiseau s'était tu. Seul, le petit ruisseau chantait dans le silence. Sur la route, sur les prés, sur les arbres, des vapeurs bleues. A l'horizon, encore du bleu. Et là-haut, Dieu venait sur les deux pauvres enfants.

Jean regarda Nanette. Celle-ci baissa les yeux. — Nanette? — Jean? — Sais-tu à quoi je pense? — Point de réponse.

"Je pense que ce serait bien malheureux pour moi si je ne t'épousais pas un jour; car avec toi, je sens que je deviendrais bon... A la maison, on dit que je suis colère et méchant... mais, à la maison, quand j'étais petit, on me battait, maintenant on me prend tout mon argent... et ma mère répète toujours que je ne dois pas me marier, parce que je suis soutien de famille... Tu le vois, il n'y a que toi qui m'aimes bien; aussi, il n'y a qu'avec toi que je puis être bon... Nanette... Nanette... tu ne dis rien... Tu pleures... Est-ce que je t'ai fait de la peine?..."

"Oh! non, Jean... — Quel âge as-tu? — Quinze ans. — Et moi dix-huit... maintenant, je suis "piqueur", dans la mine, je gagne quatre francs par jour... Dans quelques années, si ma mère voulait..."

"Jean il ne faut pas la contrarier... Le temps s'écoulait, embellissant Nanette, faisant grandir Jean, les gardant purs et honorés, l'un par l'autre. Les sœurs faisaient travailler la fillette et lui donnaient vingt sous par jour, pour empêcher sa tante de l'envoyer, avec les garçons, trier le charbon autour des puits. Et, quoique dans le pays le vieux chêne s'appelât l'arbre de Jean et de Nanette, personne ne jassait sur la jeune fille. Chacun la respectait, et les mineurs qui l'avaient vue naître, disaient à la mère de Jean:

"Votre gars a vingt et un ans, il faut lui donner Nanette. C'est une fille bien sage, et si jolie qu'elle réjouit les yeux... Ce sera une bonne ménagère qui raccommode la lingette et ne laissera pas ses enfants mal-propres comme les faînâtes du pays..."

"— Marier Jean... ne vous gênez pas! Un soutien de famille, ça ne doit pas se marier.

Or, un jour, depuis de longues heures, Nanette l'attendait. Il ne venait point. Jamais il n'avait manqué au rendez-vous du soir que le jour de la mort de son père. Il y avait neuf ans de cela.

Maintenant, il faisait sombre et froid. La route, dans sa robe d'hiver, s'allongeait droite, monotone et nue, sans qu'on en vit le bout, perdu sous la brume. Elle semblait l'image de l'existence vide et désolée qu'annonçait l'accomplissement. Et, en regardant cette route, Nanette pleurait. La veille, Jean aussi avait pleuré. Sa mère ne voulait point qu'il se mariât. Oh! jamais... jamais, la grande route aride n'avait semblé si triste à la jeune fille! Pourtant, elle ne pouvait en détacher les yeux. Un point apparut enfin. Elle essuya ses larmes. Le point grossit... puis devint trop gros, hélas! pour être son ami... Passa la voiture du directeur de la compagnie des mines où Jean travaillait. D'autres points surgirent successivement, des ingénieurs, des gardes mines, souriant effarés...

— Elle prit peur, questionna. — Le feu grisou! crièrent-ils à l'enfant, là bas, au puits No 2. Elle poussa un cri, vit le sol

tourner rapidement autour d'elle, voulut parler, demander si c'était bien vrai ce qu'on venait de dire. Mais le chemin était redevenu désert.

Elle courut jusqu'au bout de la route sans fin, arriva auprès du puits No 2, qu'une foule compacte entourait.

"Jean! Jean! appelait-elle. Mais personne ne lui répondait. Personne ne s'occupait de Jean. Ses cris se perdaient dans les cris de tous.

Pour maintenir l'ordre, des gendarmes se tenaient à l'entrée du puits, écartant les femmes, les enfants, les inutiles. On venait de remonter un ingénieur qui s'était évanoui en dirigeant les travaux de sauvetage, et un ouvrier, mort en volant au secours des camarades. D'autres se présentaient pour le remplacer, et la "benne" qui montait chargée de cadavres descendait remplie d'hommes vivants.

Nanette s'était approchée. On l'éloigna.

Alors se frayant un passage au travers des morts, des blessés, des malheureux cherchant leurs pères, leurs fils, elle pénétra dans la "baraque" attendant au puits et où pendent des vêtements de mineurs.

Elle en revêtit un sans qu'on la remarquât. Puis, retournant vers le puits. — Je veux descendre... — Tu es trop petit. — J'ai mon père là, je veux descendre... — Eh bien! descends!

Elle grimpa dans le panier suspendu. Celui-ci glissa avec une vitesse vertigineuse, emportant l'enfant au fond des ténébres. Puis il s'arrêta. Elle en sortit, mais elle chancelait, manquant d'air, étouffant.

Elle rencontra quelqu'un. — Ne va pas au chantier de gauche; tout ce qui est là meurt. Mais si, elle ira dans le chantier de gauche, car Jean y travaillait.

"Où est-il ce chantier? — Devant toi! Elle y entra, en haut, se heurtant à la pierre; en bas, aux cadavres. Point de lumière. Le gaz étouffait les lampes.

Il lui semblait que son cerveau se retournait sous son crâne. La pensée allait en s'obscurcissant. Nanette agissait comme dans un rêve, marchant, marchant toujours... passant la main sur des corps étendus à terre... cherchant quelque chose à leur cou. Enfin, elle sentit la médaille qui lui fit reconnaître Jean.—Bien sûr, les autres hommes ne portaient point de médaille.—Alors, attirant son ami dans ses bras, elle le traîna jusqu'à l'entrée du puits. Là, on les mit dans la benne, la cloche avertissant le machiniste s'agita et on les hissa tous deux à la lumière.

Nanette s'était évanouie aux côtés de Jean, et ses cheveux déroulés flottaient sur le visage du jeune homme.

Elle garda le lit longtemps. Enfin, elle en sortit, pâle, amaigri. Mais c'était le jeudi, jour où l'on peut visiter les blessés à l'hôpital des mines. Et Nanette voulait voir Jean pour le consoler. Le feu grisou avait atteint ses beaux yeux bleus. Il était aveugle.

Lorsqu'elle entra dans la longue salle aux rideaux blancs, aux douleurs muettes, Jean était assis avec sa mère. Celle-ci eut pitié de Nanette, baissa les yeux, fit quelques pas en arrière pour laisser causer les enfants. Alors, se penchant vers l'aveugle, la jeune fille murmura: "C'est moi, Jean... C'est ta femme qui vient te voir... maintenant, rien ne saurait plus nous séparer et je puis te dire combien je t'aime... demande donc à ta mère qu'elle te donne à moi."

Un rougissement monta au visage décoloré du malade; des larmes roulèrent de dessous le bandeau qui cachait ses yeux clos à jamais.

Et, comme il n'osait pas accepter le dévouement de Nanette, celle-ci, s'agenouillant devant sa mère: — Madame, donnez-moi votre fille... je vous promets de la rendre heureuse. — Dame!... ma fille, à ton gré! Si tu ne crains pas la misère, prends-la! Il est bien libre de répondre, maintenant qu'il ne peut plus être soutien de famille.

Le Juge Taft et le Cardinal Rampolla. Franco Associés. New York, 7 juin.—Le major Porter a encore été l'objet des plus aimables attentions lorsqu'il est allé remettre au cardinal Rampolla le texte d'un discours du gouverneur Taft au pape, lequel sera soumis à l'examen de ce cardinal et de certains autres chargés de traiter la question des Philippines, télégraphiquement correspondant de la "Tribune" à Rome.

A la requête du "New Orleans Stock Exchange," le délai pour recevoir les sécurités pour la Bourse est prolongé au 11 Juin 1902,

Délai après lequel les Obligations qui n'auront pas été Déposées pour l'Echange ne Seront Reçues pour l'Echange qu'aux Conditions Jugées Satisfaisantes par le Gérant ou le Syndicat.

Aux Porteurs de Titres des New Orleans City Railroad Company, New Orleans Railways Company, New Orleans & Carrollton Railroad, Light & Power Company, Orleans Railroad Company, New Orleans Gas Light Company, New Orleans Lighting Company.

La New Orleans Railways Company par l'intermédiaire de la New York Security and Trust Company de New York, comme administrateur-syndic, offre ses titres en échange des titres des compagnies ci-dessus désignées aux prix et conditions suivantes:

Table with 2 columns: Description of securities and their value. Includes items like 'Bons quatre et demi pour cent de cinquante ans' valued at \$40,000,000.

Il est offert aux possesseurs des titres qu'on se propose d'acquies le privilège d'accepter des titres de la New Orleans Railways Company comme ci-dessous, au lieu d'argent comptant, aux conditions suivantes:

Table with 4 columns: Description, Bonds, Action Préférée, Action Ordinaire. Includes 'Bons quatre et demi pour cent au pair' valued at \$2,500,000.

Estimant les valeurs de ces titres comme suit: Quatre et demi pour cent. Fonds de réserve en or à Quatre Pour Cent. Action Cumulative Préférée à Action Ordinaire.

Table with 2 columns: Description of securities and their value. Includes 'Bons de cinq pour cent de la Compagnie New Orleans Railways' valued at 1,000.

Les porteurs des susdits titres, en les déposant entre les mains des soussignés, de qui il est possible d'obtenir des copies de l'arrangement, ou entre les mains de tels autres dépositaires à la Nouvelle-Orléans ou à Louisville qu'ils choisiront, recevront des reçus négociables en échange des nouveaux titres quand ils seront émis, ou rentreront en possession de leurs titres sans frais, dans le cas où la consolidation ne s'effectuerait pas.

New York Security and Trust Company, Gérante, Par CHARLES S. FAIRCCHILD, Président, 46 Wall Street, Ville de New York.

Les actionnaires de n'importe laquelle de ces Compagnies peuvent déposer leurs titres pour l'échange dans l'une quelconque des banques suivantes:

- CITIZENS', COMMERCIAL NATIONAL, GERMANIA NATIONAL, GERMANIA SAVINGS, HIBERNIA NATIONAL, LOUISIANA NATIONAL, METROPOLITAN, PROVIDENT BANK, CANAL BANK, MORGAN STATE BANK, NEW ORLEANS NATIONAL, PEOPLES, SOUTHERN TRUST AND BANKING CO., STATE NATIONAL, TEUTONIA, WHITNEY NATIONAL, U. S. SAFE DEP. AND SAVINGS BANK.

Une pièce historique.

La mission anamite, qui vient de quitter Paris, avait apporté de l'Extrême-Orient, pour la faire réparer par l'horloger de la marine de l'Etat, une superbe pendule d'un mètre environ de hauteur, qui est un fort curieux souvenir historique.

Cette pendule, qui est ornée d'un groupe en bronze doré et ciselé, allégorie de la Victoire et de l'Amitié, destinée sans doute à symboliser une alliance de la France avec l'Annam, avait été offerte par Napoléon au monarque annamite, lequel, au début du siècle dernier, était le roi Gia-Long.

Bien que les successeurs de Gia-Long n'aient pas tous fait preuve de sentiments aussi amicaux à l'égard de la France, on voit que la pendule offerte, en gage d'alliance ou de protectorat, par Napoléon, l'est toujours précieusement conservée à la cour d'Annam. Et les soins que viennent de lui faire donner les envoyés du gouvernement actuel prouvent le prix qu'on y attache encore.

Entre la "Sparkling Abita Water", \$1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Etrange phénomène.

Un phénomène des plus étranges vient de se produire près de Bougie, au cours d'une sorte de cyclone qui a parcouru la région et y a causé d'énormes dégâts. Les indigènes, des Beni Ismaël, racontent un fait invraisemblable et qui est pourtant affirmé par de si nombreux témoins, qu'il faut y ajouter créance.

Ils ont assisté à une véritable pluie de souris et de rats. Ces animaux tombaient en si grande quantité que les champs, en un quart d'heure qu'a duré ce phénomène, en ont été infestés. On en a même retrouvés empalés sur des piquets pointus, formant la bordure des gombis des jardins kabiles.

D'où viennent tous ces rongeurs? En quel lieu le cyclone a-t-il pu les ramasser, les enlever dans ses tourbillons et les transporter à travers l'espace, pour les jeter ensuite sur le territoire des Beni-Ismaël?

Les témoins de cette pluie insolite n'en rappellent les détails qu'avec un terreur superstitieuse, qui vient accroître le récit des pertures dans notre prochain numéro.

Rapport du département de la marine.

Washington, 7 juin.—Le département de la marine a fait le rapport suivant ce matin concernant la cour d'enquête qui a fait des investigations dans l'affaire des officiers américains arrêtés à Venise:

"La cour d'enquête recommande que soient jugés par une cour martiale le lieutenant John S. Doak, le capitaine Robert F. Wynne, C. M. E. U., l'assistant chirurgien Robert E. Ledbetter, M. F. U., sans l'inculpation de conduite inconvénante en public, et qu'aucune nouvelle action ne soit prise dans le cas de cet officier de marine: James C. Kress, M. E. U., et du simple soldat Wilfred Langley, C. M. E. U.

"L'amiral Crowlshield a désapprouvé l'opinion et la recommandation de la cour d'enquête en elle sont adverses aux officiers pour la raison que l'évidence n'est pas suffisante."

Arrivée de Whitelaw Reid. Franco Associés. Queens-town, 8 juin.—Le steamer Umbria, de la ligne Cunard, parti de New York le 31 mai et ayant à bord Whitelaw Reid, l'envoyé spécial de l'Angleterre, est arrivé ici aujourd'hui.

APPEL DES BOERS.

Denver, Colo., 7 juin.—Les vingt-sept réfugiés boers dans cette ville ont fait un appel à l'ambassadeur anglais à Washington relativement à leur retour au sud de l'Afrique.

Nouveau plan. Franco Associés. New York, 7 juin.—Un nouveau plan est discuté pour le règlement de la grave des mines d'anthracite. Il diffère entièrement de ceux que l'on a essayés jusqu'ici. Quelques-uns des principaux opérateurs sont très en faveur de ce projet et il est proposé de nommer un comité qui ira aux mines faire une enquête des conditions et essayer d'effectuer un règlement. Il y a quatre questions à considérer et l'une d'elles est le passage du charbon.

Le président Mitchell, des United Workars, a discuté le plan, dit-on, et semble disposé à abandonner la question de la reconnaissance de la carte de l'Union. Il est possible que quelques faibles concessions soient faites de l'autre côté.

Mort de Lord Laybrooke. Franco Associés. Londres, 7 juin.—Lord Laybrooke, Charles Corwallis Neville) est mort subitement ce matin à Saffron, Walden. Il était né en 1823.